

Conseil du 8 octobre 2010

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2010 A 20 H 00

Président : M. Laurent DESTRUMELLE

Présents : MM. GIOT- BRETON-LESPAGNOL-CREMMER -BRAGA- DION-
MORENVILLÉ–LEMAIRE-DEJENTE-KOLEK- CAPITAINE- MME GUÉRIN Absents
Excusés : Madame VAN DEN BROECK Monsieur CHARTIER

Absents non excusés : NÉANT

Secrétaire : Madame GUÉRIN

Le Conseil Municipal,

01 – Adopte le compte rendu de la précédente réunion,

02 – Décisions modificatives au budget primitif 2010 : Après avoir pris connaissance des divers devis relatifs au changement de fenêtres et à la réfection de toitures de certains bâtiments communaux :

- Retient la proposition de RETHEL PLASTICS pour le changement des fenêtres de l'appartement sis :
- 47 avenue Pierre Curie pour un montant TTC de 8 298, 63 € ;
- Retient les propositions de Monsieur CAMPI, couvreur, pour les travaux de toitures sur les bâtiments sis :
- 47 avenue Pierre Curie : dépendances de l'ancienne poste pour un montant T.T.C. de 2 131, 57 €
- Place de la Mairie : bâtiment de la Mairie pour un montant T.T.C. de 7 264, 98 €
- Prend également connaissance que pour le 47 avenue Pierre Curie : ancienne poste des travaux ont dus être entrepris dans l'urgence suite à un dégât des eaux pour un montant T.T.C. de 3 348, 80 €.
- Dit que pour financer ces travaux, il convient de procéder à la décision modificative suivante sur le budget primitif 2010 :
- Prélèvement de la somme de 7 900 € du compte dépenses 2315 – opération 634 « Aménagement carrefour RD 21-R30 » afin de l'affecter au compte dépenses 2313 – opération 613 « Aménagement dans les bâtiments communaux »

En application de la délibération n°19-10 du 23 avril 2010 sur l'extension de la défense incendie les travaux prévus Avenue Pierre Curie interviendront prochainement et qu'il convient de prévoir des fonds supplémentaires pour l'exécution de ces travaux, par conséquent :

- Procède à la décision modificative suivante sur le budget primitif 2010 :
- Prélèvement de la somme de 30 000 € du compte dépenses 2315 – opération 634 « Aménagement carrefour RD 21-R30 » afin de l'affecter au compte dépenses 21568 – opération 627 « Défense Incendie ».

03 – Election des délégués communautaires : Après avoir entendu Monsieur le Maire qui indique que le modèle de délibération à prendre pour l'élection des délégués communautaires n'a pas encore été visé par Madame le Sous-préfet de Rethel

- Décide de reporter cette élection à une date ultérieure.

04 – Informations et questions diverses : Monsieur le Maire :

- Indique à l'assemblée :

- Que la procédure concernant l'intégration de biens vacants et laissés sans maîtres est en phase terminale de son instruction. Cette opération a coûté 718, 58 € à la commune,

- Que l'étude diagnostic du réseau d'assainissement est en cours. Le génie civil et les analyses d'azote sont conformes, les analyses relatives au phosphore sont en cours. Une analyse révèle également la présence de cuivre sur tout le réseau. La qualité de l'eau potable est bonne. Cette étude sera terminée fin novembre 2010.

- Que pour tout dépôt de permis de construire la Taxe Locale d'Equipement s'élève à 2 % et qu'une nouvelle taxe sur l'espace naturel et sensible de 2 % a été instaurée par le Conseil Général des Ardennes.

- Que pour des raisons de sécurité, la boîte à lettres située rue Calmette va être déplacée pour être installée aux abords du 56 rue Albert Calmette.

- Que l'entreprise Champagne Céréales a présenté un avant projet et déposera un permis de construire en novembre ou en décembre.

- Communique également le compte rendu de la commission des Maires qui s'est déroulée le 29 septembre 2010 sur la création de la Communauté de Communes du Rethélois Puis il invite chaque conseiller à faire part de ses remarques, sont ainsi abordés les sujets suivants :

- Monsieur Breton : Suivi des travaux de remplacement des fenêtres au 47 avenue Pierre Curie. Le début des travaux interviendra fin octobre.

- Monsieur Kolek s'interroge sur l'implantation du futur magasin. Les travaux dureront quatre ou cinq mois pour une ouverture fin du printemps prochain ou début de l'été. Quant à l'installation de l'entreprise de panneaux solaires, opposition est faite par la chambre d'agriculture. Monsieur le Préfet des Ardennes suit les indications de la chambre d'agriculture.

- Monsieur Cremmer demande où en sont les travaux pour la mise en place de la nouvelle porte en haut du cimetière. Les travaux sont en cours et seront bientôt terminés.

- Monsieur Lespagnol indique qu'au cours de l'étude diagnostic certains branchements ont été contrôlés et qu'il serait judicieux de délivrer une attestation de ce contrôle aux propriétaires concernés avec l'indication des travaux à effectuer si nécessaire. Il aborde également le sujet du ruisseau en indiquant qu'il serait peut être utile de faire des travaux de maçonnerie afin d'éviter l'envasement. Il parle ensuite des incidents survenus sur la Place de la Mairie le dimanche soir de la fête à Sorcy-Bauthémont.

- Monsieur Morenvillé informe qu'un trou s'est formé sur la chaussée rue Charles Péguy.

- Monsieur Giot propose une extinction de l'éclairage public à partir de 22 heures afin d'éviter les rassemblements parfois intempestifs sur la place de la Mairie et à différents endroits de la commune.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.